



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
a
Mon
be



22064103

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

18 MAI 2022

DIVISION Greffes

N° d'entreprise : **0812 088 849**

Nom

(en entier) : **Fonds d'investissement dans les entreprises culturelles**

(en abrégé) : **St'art**

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **4, rue des Sœurs Noires, 7000 MONS**

**Objet de l'acte : Assemblée générale ordinaire 2021 - organe d'administration:
renouvellement des mandats des administrateurs- désignation du réviseur**

Lors de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 2 décembre 2021 par visioconférence, outre l'approbation des comptes annuels, la décision de maintien des règles d'évaluation, la décision sur l'affectation des résultats ainsi que la décharge donnée à l'organe d'administration et au commissaire, il a été décidé à l'unanimité, dans l'attente d'une décision commune des actionnaires, à l'unanimité des voix, de redésigner le Conseil d'administration sortant jusqu'à nouvelle assemblée générale portant sur une nouvelle composition du Conseil d'administration. Les administrateurs redésignés sont les suivants :

- Mr Renaud WITMEUR, Président du Conseil d'Administration;
- Mr Gaëtan SERVAIS, Vice-Président du Conseil d'Administration;
- Mr André-Marie PONCELET, Administrateur;
- Mr Frédéric DELCOR, Administrateur;
- Mr Alain JEUNEHOMME, Administrateur;
- Mr Jean LEBLON, Administrateur;
- Mr Olivier MEES, Administrateur;
- Mme Clio BRZAKALA, Administrateur;
- Mme Anne-Françoise DE VETH, Administrateur;
- Mr Roby VAN DAELE, Administrateur;
- Mr Jean-François RASKIN, Administrateur;
- La S.A. S.R.I.B., représentée par Mr Pierre HERMANT, Administrateur.

En outre, à l'unanimité des voix, l'assemblée générale renouvelle le mandat de RSM représenté par Madame Céline Arnaud pour une durée de trois exercices comptables, soit jusqu'à l'assemblée générale de clôture des comptes de 2024 incluse.

Renaud Witmeur, Président

Jean Leblon, Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/05/2022 - Annexes du Moniteur belge